



République du Sénégal
Un Peuple – Un But – Une Voie

*Initiative pour la Transparence dans
Les Industries Extractives*

Comité National

Compte rendu n°

Le jeudi 04 mai 2014, une réunion des membres du Comité National s'est tenue au siège de l'ITIE. Elle est présidée par le Professeur Ismaila Madior Fall Président de l'ITIE.

L'ordre du jour est le suivant :

Les activités effectuées

La validation des TDR de l'administrateur indépendant

Sur les activités effectuées :

- Sur l'atelier avec les compagnies privées : un atelier de mise à niveau a été organisé à l'endroit des privés. L'objectif était d'avoir une prise de contact avec ces compagnies qui a coup sûr feront partie du périmètre tout en renforçant leur capacité sur la nouvelle norme ITIE et leur faire le point sur le formulaire de déclaration qui leur sera donné d'ici quelques mois et les modèles de formulaire du Mali et de la philippine ont été partagés. C'est le directeur de cabinet du ministère des mines a procédé à l'ouverture de la cérémonie. Nous avons eu un taux de participation assez significative des compagnies surtout pétrolières et gazières avec une forte représentation de la CMDS et il faut noter le fait que beaucoup d'entre eux sont venus avec leurs responsables financiers du coup on a senti leur détermination à travers les questions intéressantes et très précises posées.
- Sur les réunions tenues: une réunion a été tenue avec le collège des OSC pour l'atelier qu'on doit organiser avec eux. Une réunion avec les membres de la commission collecte et audit des données a eu lieu aussi au siège de l'ITIE pour voir les modalités de la collecte des

données. Et sur cette base le Ministre des finances a été rencontré et y aura des points focaux au niveau de chaque administration des Finances trésor douane DGID etc. Le ministre de mines sera rencontré dans les prochains jours.

Sur les Termes de Références de L'Administrateur Indépendant :

Il faut noter que sur les TDR du recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé d'élaborer les rapports ITIE 2012 et 2013 du Sénégal, tout le texte est revue et quelques modifications ont été apportées et l'accent est mis sur le modèle des TDR et le modèle développé est celui développé par le Togo. Il est composé de 5 phases que sont :

- 1) L'analyse préliminaire et rapport initial où il est question de regarder toutes les structures du Sénégal approcher toutes les entités déclarantes une ébauche de formulaire de déclaration discuter dans le GMP et soumis en conciliateur pour validation l'objectif n'est pas de collecter les données.
- 2) Collecte des données : il est question du suivi de la collecte des données est-ce le consultant ou le GMP
- 3) Rapprochement initial et rapport de rapprochement initial une base de données sera compilée à l'aide des données fournies par les entités déclarantes
- 4) Enquête sur les écarts et projet de l'administration indépendant c'est la phase de réconciliation ici il est question de voir s'il y a des écarts significatifs entre déclaration de l'Etat et celle des entreprises
- 5) Rapport de rapprochement ITIE final le consultant pourra se retirer pour rédiger.

PJ : TDR